

Rapport d'activité 2017-2021 du SNEP-FSU 56

2017 - 2021 : Quelle activité et quel bilan de l'activité déployée par le SNEP Morbihan ?



L'objectif de ce bilan n'est autre que celui de regarder dans le rétroviseur de ces quatre dernières années scolaires, d'observer l'activité déployée pour mieux construire celle à développer pour les trois prochaines années.

Sans fausse modestie ou tabou, il est aussi l'occasion de faire le point sur la santé du SNEP Morbihan, sa vitalité militante, ses formes de travail et d'en définir, là encore, les orientations à opérer pour que l'outil vive.

Au service de toute la profession, le SNEP propose un syndicalisme ancré sur le métier et la promotion de notre discipline, pour qu'in fine, se montre à voir pour les élèves une EPS ambitieuse, riche, émancipatrice.

La vie professionnelle s'est fortement complexifiée, à la fois dans l'acte éducatif face à des élèves aux caractéristiques hétérogènes mais aussi parce que le contexte politique est désormais celui des remises en cause permanentes de ce qu'est l'Ecole et de ce qui font l'Ecole. Le rythme et la teneur des réformes, chaque fois un peu plus libérales, provoque cette frénésie de modifications et à coup sûr de dégradations. Cela entraîne donc une vie syndicale elle aussi plus complexe, plus frénétique ayant pour conséquence le sentiment chez ses militants d'être régulièrement « en retard », « submergés », ...

L'action n'est pas facile mais pourtant nous la jugeons toujours indispensable. C'est avec l'ambition d'intégrer de nouvelles joueuses dans l'équipe que nous comptons poursuivre ce travail car nous restons convaincus que l'outil syndical devient plus que jamais le maillon essentiel dans le rapport aux collègues et entre collègues. Les temps d'échanges et de partage ont été fortement réduits (stages, réunions de travail UNSS, temps d'échanges institutionnels, ...) pour que l'individualisme prime. La récente suppression des CAPA participe de cela, isoler chacun face à l'administration et couper toutes possibilités de liens entre les acteurs du système.

Le SNEP Morbihan entend lutter contre ces fonctionnements et continuer à œuvrer pour informer et éclairer les problématiques du moment, agir et faire agir le plus grand nombre, pour lutter contre les décisions ou propositions jugées régressives.

En relation avec le niveau académique et national mais aussi la FSU Morbihan et les syndicats qui la composent, le SNEP Morbihan a mené et continuera de mener son activité sur plusieurs fronts :

➔ Le dossier de l'EMPLOI (recrutement, postes, moyens d'enseignement)

Notre travail permanent au **Comité Technique Spécial Départemental (CTSD)** et Groupe de Travail afférents, au sein de la délégation FSU, a permis d'amortir la politique de suppression de postes avec un solde de -1 poste sur les quatre dernières années (10 suppressions/9 créations).

Le travail d'échanges réguliers que nous menons avec les équipes EPS, permet le recueil d'informations et le soutien des demandes auprès des services départementaux ou académiques et donc de gagner des créations de postes ou d'annuler des suppressions, de rétablir des heures de forfaits UNSS ou de coordination. Malgré tout, nous continuons de constater, un nombre trop important de petits Blocs de Moyens Provisaires (parfois même très petits et distants les uns des autres), une augmentation des postes à Complément de Service Donné (TZR mais aussi titulaires d'un poste fixe), un volume d'Heures Supplémentaires trop élevé et en augmentation dans notre département.



ORIENTATION 2021-2024

En améliorant encore notre connaissance des conditions d'enseignement de l'EPS dans le département, nous prolongerons notre rôle d'information et d'explication des enjeux de la bataille de l'emploi et continuerons de mettre en avant nos revendications : suppression des compléments de services, augmentation des volumes de BMP, diminution des TZR affectés sur plusieurs établissements, du nombre d'heures supplémentaire, affectation des stagiaires sur le service du tuteur, la prise en compte des forfaits UNSS dans la constitution des associations de BMP pour le positionnement des TZR et Non Titulaires et une attention particulière sur les forfaits UNSS dans les petits établissements.

et en augmentation dans notre département.

.../...



L'activité soutenue du SNEP Morbihan sur cette question auprès des Conseils Départemental et Régional depuis le plan d'urgence grandes salles (2002), les enquêtes piscines (2006), APPN (2008), collège (2012) et tout le suivi des dossiers de construction-rénovation en cours (Carnac, Elven, Vannes, St-Jean-Brévelay, Auray, Lorient, Quéven, ...), a permis la reconnaissance de notre expertise par bon nombre de décideurs. Malgré cela, nous

continuons de « pousser » l'Education Nationale (Recteur, Directeur Académique et IA-IPR EPS) pour que des propositions de rénovations et/ou de constructions fonctionnelles soient défendues auprès des collectivités. Valider l'idée qu'un préau sportif peut satisfaire à l'enseignement de l'EPS, amène le CD 56, par exemple, a proposé ce genre d'installations comme le kit de base de toutes rénovations sur le terrain.

ORIENTATION 2021-2024

Montrer les insuffisances de nos salles de classes pour la réalisation de nos programmes d'EPS, multiplier les interventions des établissements en s'appuyant sur les dossiers réalisés par le SNEP (référentiels nationaux et dossiers départementaux) doit être la continuelle bataille pour l'amélioration de nos conditions de travail. Au regard du vieillissement du patrimoine d'Installations Sportives et de l'évolution des besoins, le SNEP va prochainement engager une nouvelle enquête académique sur le sujet.

➔ SPORT SCOLAIRE

Originalité et richesse du système scolaire Français, le sport scolaire connaît régulièrement des attaques pour tenter d'en limiter ses moyens et en réduire le coût.

Le SNEP Morbihan œuvre avec pugnacité autour des axes majeurs que sont le développement des moyens pour les cadres UNSS et la demande répétée de reconnaissance officielle de l'échelon district et puis les propositions favorisant des orientations budgétaires tournées vers les Associations Sportives et les élèves. Régulièrement, nous portons une grande attention et faisons des propositions aux projets UNSS (Académique, Départemental et District) pour en garder leur sens propre, leur rapport aux APSA et aux rencontres là où par moment ou à certains endroits ceux-ci glisseraient vers des « (re) mises en forme », des « faire bouger » qui, s'ils sont légitimes, ne se suffisent pas.



ORIENTATION 2021-2024

Nous continuerons de défendre un sport scolaire fort et attractif, s'appuyant sur un fonctionnement démocratique et assurant sa fonction sociale première de l'unique service public du sport dans notre pays au service de l'ensemble du public scolaire.

➔ Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) - DOSSIER SANTE



Malgré la disparition programmée des CHSCT et leur fusion dès 2022 au sein des CTA, le SNEP Morbihan continue de prendre une part active à toutes les instances (GT et CHSCT). Initiateur du projet, il a pu réaliser cette enquête départementale sur les conditions de travail de tous les enseignants d'EPS du département en 2019 (123 réponses soit 53% de la profession)

Source de constats intéressante amenant à la proposition de préconisations, elle reste un sérieux point d'appui à de nouvelles revendications pour améliorer les conditions de travail et santé de toute la profession.

Baigné.e.s dans cette nouvelle conception

managériale, les enseignant.e.s d'EPS sont de plus en plus touché.e.s par cette problématique (santé au travail, souffrance au travail, risques psycho-sociaux), en démontrant le nombre de contacts avec le SNEP Morbihan.

ORIENTATION 2021-2024

Préoccupation inhérentes à notre métier et nos conditions d'exercice, le SNEP Morbihan continuera de demander l'instauration d'un suivi médical des personnels (médecine du travail), la mise en place de vraies politiques de prévention (risque musculo-squelettiques, risques psycho-sociaux) et de porter toutes les revendications permettant une amélioration de nos conditions de travail.



 engagé.es au quotidien

L'EPS et le sport, un besoin essentiel !

.../... syndicale se réunissent et échangent régulièrement. Chaque décision est issue d'un regard croisé entre ce que « ressent » la profession et l'analyse interne du SNEP au regard des mandats établis nationalement. Les analyses du SNEP Morbihan sur son fonctionnement, sur l'adhésion des collègues aux initiatives organisées, sur le nombre de syndiqués qui s'érode chaque année, sur les difficultés à gagner des luttes, ... sont permanentes. A cela s'ajoute la question de la pérennité de l'outil collectif, du renouvellement de ses militants qui le font vivre, régulièrement posé. Plusieurs d'entre eux faisant valoir leur droit à la retraite, accueillir de nouvelles collègues qui acceptent à leur tour de mettre en partage et en débat leurs idées, mais aussi de « donner un coup de main » dans l'organisation et la construction des améliorations espérées pour notre discipline et ses personnels est l'enjeu du moment.

Contrairement à ce qui est parfois imaginé, **militer au SNEP ne veut pas dire être d'accord sur tout ou penser pareil. C'est de la diversité que le débat s'enrichi, l'activité syndicale du SNEP est basée sur ce principe.**

ORIENTATION 2021-2024

Faire vivre un collectif professionnel le plus large possible, créer une grande surface d'échanges nécessite de faire grandir le nombre de syndiqué.e.s. Le traditionnel volume de syndiqué.e. retraité.e.s (25 collègues) masquant un plus petit taux d'adhésion des actifs (85 syndiqué.e.s sur 230 collègues d'EPS dans le département) doit nous engager collectivement vers le renforcement de notre outil collectif syndical.

En conclusion

Elargir le nombre d'acteurs qui se mêlent des questions relevant de nos métiers, de l'Ecole, de l'EPS, du Sport Scolaire, du sport est une nécessité. Venir échanger, participer aux stages, aux actions, se syndiquer au SNEP est une garantie de pouvoir comprendre les évolutions de notre environnement, de nos missions, de tout ce qui tourne autour de la planète EPS.

Et, en cette période de morosité et de découragement, c'est en regardant l'histoire de l'EPS depuis plus de trente ans, que chacun peut mesurer « l'atout SNEP ».

Il appartiendra au prochain collectif élu de renforcer cette orientation à la lumière d'expériences et de vécus nouveaux, et avec toujours cette idée que ce qui ne se gagne pas tous les jours se perd peu à peu et l'EPS de demain est liée au travail et aux engagements d'aujourd'hui.

RAPPORT FINANCIER SNEP 56	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Nombre de syndiqués	106	109	113	111
Part de la cotisation revenant à la trésorerie départementale	22,92	19,34	17	17
RECETTES				
Cotisations des syndiqués	2429,52	2108,06	1921,00	1887,00
Autres : vente revues(contre-pied ,référentiels,,,)dons	40,00		15	
TOTAL RECETTES	2469,52	1715,25	1936,00	1887,00
DEPENSES				
FOURNITURES DE BUREAU et DIVERS	234,26	389,79	308,84	409,6
BULLETIN	470,42			
FRAIS DE DEPLACEMENTS+ HEBERGEMENT	602,70	61,40	579	558,2
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	50,66	365,00	144,46	490,20
TELEPHONE INTERNET				33,58
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	306,20	64,72	100,22	436,24
COTISATIONS+ASSURANC	193,98		391,45	208,62
TOTAL DEPENSES	1858,22	880,91	1523,97	2136,44
BALANCE ANNUELLE	611,30	834,34	412,03	-249,44

- Depuis 3 ans, nous n'avons plus de publication départementale papier.
- La cotisation à la FSU 56 de l'année 2017/2018 se retrouve comptabilisée sur l'année 2018/2019.
- Au cours de l'année 2017/2018 le bureau départemental s'est peu réuni, expliquant un chapitre dépense "déplacements" assez faible.
- Depuis l'année 2020, apparait une nouvelle dépense Internet qui correspond à l'abonnement à « Zoom » pour des réunions à distances.

Le Bureau Départemental sortant